



COMMISSION NATIONALE DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

Le président : Jean Gilles YVER

✉ 20 RUE DE LA 87 division territoriale rennes 35000

☎ 02.99.32.06.98 Ou 06.65.23.50.27

📧 yver.jean-gilles@neuf.fr

REUNION de la COMMISSION NATIONALE de TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

MAUREPAS (78), le samedi 17 Septembre 2011

référence JGY/ 05

objet PV Réunion MAUREPAS

Le 18 Septembre 2011

PROCES VERBAL

Présents et signataires de la feuille de présence :

- Yohann BELPRE, Président de la Commission Régionale de la région Bretagne Pays de Loire
- Michel DEHAENE, Président de la Commission Régionale de la région Nord Pas de Calais
- Emmanuel CORREA, Président de la Commission Régionale de la Région Ile de France Picardie
- Jean-Gilles YVER, Président de la Commission Nationale, titulaire du pouvoir de Jean Antoine ROCHETTE, Président de la Commission régionale RABA
- Christophe MARTINEL, Président de la Commission Régionale NORMANDIE.
- Jacques MOREAU, Président de la Commission Régionale de la région CENTRE.

Autres Participants, signataires de la feuille de présence :

- Philippe DEFIEUX, Secrétaire.
- Michel RENARD, Vice Président de la région Nord Pas de Calais, responsable de l'arbitrage
- Bruno BOZON, Chargé de mission en charge de l'organisation du stage ELITE.
- Pierre DAUGE, suppléant du Président de la Commission Régionale IDF Picardie.
- Philippe DEPOORTERE, responsable de la section Tir du club du CPSQY, organisateur de la réunion à MAUREPAS.

Excusés :

- Claudie ROQUE, Vice –Présidente de la Commission Nationale

Il est à noter, après la démission de Pierre-Yves DELAGNEAU, que la Commission régionale Limousin, Aquitaine Poitou Charente, n'est plus représentée au sein de la Commission nationale. Six régions sur 7 sont donc représentées lors de notre réunion du 17 septembre.

Rappel des voix dont disposent les régions, voix découlant du nombre de licences en vigueur. Le chiffre des voix est celui transmis par le Comité Directeur National, lors de l'AG de LA ROCHELLE, en mars 2011.

153 Bretagne, Pays de Loire
318 Ile de France, Picardie
56 Nord, Pas de Calais
178 Rhône Alpes, Bourgogne, Auvergne
65 Ligue des Pays Normands
50 Centre

Soit un total de 820 voix.

Le président ouvre la séance à 10 h 25.

Point 1 : Calendrier des compétitions.

Les Présidents des Commissions régionales, pour ceux dont le calendrier est bien avancé, font part à Yohann des dates prévisibles des compétitions dans leur région. Les autres Présidents vont lui transmettre leur calendrier dès que possible.

Yohann va diffuser très vite les premiers calendriers arrêtés.

Le championnat de France est prévu le week-end de la Pentecôte, les 25, 26, 27 et 28 mai 2012, à MONTLUCON.

A noter : L'Assemblée Générale de 2012 est prévue le samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril à LILLE.

Une première compétition en région CENTRE aura lieu à TOURS le 04 décembre. Il est demandé qu'un maximum de participants vienne encourager le démarrage des compétitions dans cette région, qui vient de rejoindre notre Commission depuis l'an dernier.

Point 2 : Point sur l'international:

Le Président rappelle que le CDN attend des propositions concrètes et que nous sommes toujours dans la phase de recensement des nations ayant une Commission TIR. Ceci pour que la CMAS reconnaisse la discipline. Les participants à la réunion rappellent que la période de crise actuelle risque de ne pas être favorable au développement des budgets de déplacements nécessaires aux rencontres internationales.

Pierre DAUGE fait part de son expérience et de ses récents déplacements en RUSSIE et en Italie. Il précise que les pays suivants étaient présents en RUSSIE : BIELORUSSIE, UKRAINE, FRANCE, KAZAKSTAN. L'Italie avait invité des étrangers lors de son championnat. Pierre précise qu'en Grèce, il n'y a pas de Commission Nationale TIR organisée de la même façon que nous : il s'agit de regroupement de régions ou de clubs.

Emmanuel CORREA nous fait part du souhait de F MERLO, à avoir, l'organisation par la Région IDF Picardie d'une compétition OPEN, avec des compétiteurs de la région, avec des plastrons répondant aux normes du développement durable. Emmanuel propose d'organiser le 20 novembre prochain à PONTAULT COMBAULT, une compétition qui respecterait le règlement CMAS, c'est-à-dire : Tir à 4 M, deux épreuves : précision et biathlon, avec une flèche dont l'embout est terminé par un cône non pointu, de 4 mm de diamètre.

Pierre DAUGE doit transmettre très vite aux participants la version du règlement international en vigueur, déposé à la CMAS.

Cette proposition retient l'agrément des participants. Michel RENARD pose la question des modalités du pigeage et précise qu'il a mis au point en 2009 une réglette de pigeage millimétré à lecture directe correspondant aux visuels internationaux actuels, mais pouvant évoluer en fonction des diamètres des futurs visuels retenus.

Concernant 2012, Jean-Gilles YVER va présenter un budget au CDN. Il fait part du projet mené par Marc PETIT, en charge de l'international au sein de la Commission Nationale. Il retient la proposition de la région RABA, présentée par Bruno BOZON, d'organiser une première rencontre internationale « open » à LYON, soit en T2 2012, soit en T2 2012, soit fin T3 (septembre ou octobre). La FRANCE serait représentée soit par une équipe de trois compétiteurs et un capitaine, soit par deux équipes de trois compétiteurs et un capitaine.

Ces compétitions préparatoires pourraient permettre d'organiser, avec le succès recherché, en termes de participants internationaux, comme le souhaite le CDN, une vraie première compétition internationale sur PARIS début 2013.

Point 3 : Stage ELITE :

Le Président rappelle qu'il avait été organisé, en 2010, par Bruno BOZON au Grand-Bornand. En 2011, il a eu lieu à la base fédérale de TREBEURDEN. Jean-Gilles souhaite revenir en 2012 au Grand-Bornand – La Clusaz et remercie Bruno pour avoir déjà démarré les préparatifs relatifs à l'organisation. Bruno précise que les locations de la piscine, des skis et raquettes sont gratuites, et que le forfait hébergement + repas a été négocié à 140 euros, soit le même prix qu'en 2010. Une convention entre la mairie du Grand-Bornand – La Clusaz et la Fédération est en cours d'écriture.

Une participation financière sera demandée à chaque participant.

Au regard du développement du Monotype, la question de la représentativité des compétiteurs au sein de l'équipe ELITE est posée. Actuellement les deux tiers des compétiteurs pratiquent le Monotype. Compte tenu de la dépense modique par compétiteur et du développement de la discipline, notamment dans le Monotype, il est proposé que soient retenus les douze meilleurs compétiteurs nationaux, au lieu de dix précédemment. La nouvelle composition serait la suivante :

Trois féminines, dont 2 Monotype et une à 4 M.

Neuf Hommes, dont 6 Monotype et 3 à 4 M.

Cette proposition est soumise au vote des Présidents de Commissions Régionales.

La région IDF Picardie vote contre (318 voix). Les autres régions sont pour (502 voix), aucune abstention n'ayant été notée. La proposition est adoptée à la majorité.

Point 4 : Stage de détection JEUNES.

Le Président rappelle son souhait de voir des stages de détection jeunes s'organiser soit dans chacune des régions, ou soit de façon interrégionale.

Concernant le stage de détection organisé par la Commission Nationale, il est financé par la Commission nationale.

En 2010, il a eu lieu à LA GUERCHE de BRETAGNE, et en 2011, à VIRE. Jean-Gilles remercie de nouveau Christophe MARTINEL pour son excellente organisation à VIRE.

Pour 2012, Philippe DEPOORTERE se propose pour prendre en charge l'organisation du stage de détection JEUNES sur MAUREPAS ELANCOURT PLAISIR. Sur le plan financier, si la Commission Nationale prend tout en charge, au départ, elle demandera cependant une participation forfaitaire par participant à chaque région (ou club). Le chiffre de 20 euros par jeune est avancé. L'idée d'une journée multisports ou multi-disciplines est évoquée.

Le stage pourrait accueillir 15 jeunes (entre deux et trois par région). Les frais de l'encadrant seraient pris en charge par la Commission Nationale et les frais des accompagnateurs, par ces derniers.

Concernant les stages JEUNES en région, les Présidents de Commissions Régionales définiront les modalités des prises en charges et participations.

Point 5 : Les RIPE :

Ils auront lieu à NIOLON en 2012.

Serge ZERROUKI ayant passé la main à une équipe du sud.

Point 6 : Organisation du Championnat de France à Montluçon :

Dates : 25 au 28 mai 2012.

Le championnat 2011 a déjà eu lieu à Montluçon, et ; compte tenu de cette expérience, certains points mériteront, en 2012, d'être améliorés.

Le Président propose deux options, pour améliorer la convivialité et une meilleure intégration du TIR au sein des autres disciplines :

- soit organiser la compétition de TIR sur Cible à NERY Les BAINS, à plusieurs kilomètres, avec un bassin de 25 mètres classique,
- soit organiser la compétition à MONTLUCON dans le petit bassin extérieur de 25 mètres.

Après discussion, cette proposition est soumise aux votes des Présidents de Région :

586 voix sont pour la compétition à MONTLUCON (NORMANDIE, IDF Picardie, BRETAGNE, CENTRE) et 234 voix pour NERY Les BAINS (RABA et NORD).

La compétition aura donc lieu dans le bassin extérieur de 25 mètres à MONTLUCON.

Concernant la logistique : deux nuitées sont à prévoir.

Le coût de l'inscription reste à 50 euros par compétiteur.

Compte tenu de la configuration du bassin (5 lignes d'eau), le nombre des compétiteurs est arrêté à 50.

Il y aura d'invités :

Monotype : 30 compétiteurs, dont 5 féminines

Tir à 4M : 20 compétiteurs dont 5 féminines.

L'ajustement des sélectionnés sera fait par Yohann à l'AG de LILLE, le 31 mars 2012.

Le Président rappelle que deux arbitres par Région sont demandés. Leurs frais sont pris en charge par la Commission nationale.

Point 7 : Finale de la Coupe de France 2012 et Critérium JEUNES :

Le Président de la Commission régionale IDF Picardie propose que le club de CLICHY organise cette compétition. Emmanuel nous confirmera cette proposition.

La date du 10 juin 2012 est proposée et reste à confirmer.

Avec 5 pas de tir par série, il ne faudrait pas dépasser 45 compétiteurs (9 séries), dont les 10 meilleurs jeunes.

A cette occasion, il est décidé, dorénavant, que pour chaque saison, les sélections démarrent en septembre de chaque année. Les résultats obtenus par les compétiteurs lors de la Finale de la Coupe de France d'une année ne compteraient donc pas pour la sélection du championnat de France de l'année suivante. Cette proposition retient l'agrément de tous les présents.

Point 8 : Matériel :

Jean-Gilles demande aux présents s'ils souhaitent des cibles, ou s'ils souhaitent d'autres types de matériels (pas de tir, etc...). Les participants lui feront part de leurs besoins.

Point 9 : Collège des Instructeurs Nationaux :

Le Président informe les participants que la proposition de la Commission Nationale quant à la nomination d'Instructeurs Nationaux a été approuvée par la Comité Directeur national.

Sont ainsi nommés Instructeur National : Thomas SALAUN, Jean-Gilles YVER, François CHAUVEL, Michel RENARD, Patrick AUDU et Pascal COUTURIER.

Il existe désormais un collège des Instructeurs Nationaux de TIR sur CIBLE. Jean-Gilles prévoit de le réunir prochainement.

Pour les futurs EF2, réunis en février 2011, il est prévu de réunir les binômes avec leur tuteur pour faire le point sur l'avancement des mémoires, sous la forme de groupe de travail régionaux, voire interrégionaux.

Jean-Gilles souhaiterait qu'à l'AG de LILLE, 50 % des mémoires soient terminés.

Point 10 : Point sur le budget.

Jean-Gilles nous fait lecture du rapport de Carole PEUVION, Trésorière de la Commission Nationale.

Des économies ont été réalisées par rapport aux prévisions, notamment quant aux dépenses prévues pour l'AG de LA ROCHELLE, et aussi pour les groupes de travail.

A l'occasion de l'installation de Bruno BOZON en région PACA, ce dernier souhaiterait être aidé en matière d'implantation d'une section TIR dans un club, et d'une commission régionale de Tir dans la région. L'idée d'un budget Formation des Dirigeants est à creuser.

Le VIEUX CAMPEUR nous accompagne toujours en nous offrant tous nos autocollants de cibles. Jean-Gilles précise que c'est notre seul sponsor officiel.

Point 11 : Point sur le règlement et formation des arbitres.

Concernant les catégories d'âge, après discussion, il est décidé de maintenir la proposition consistant à retenir, comme âge du compétiteur lors d'une compétition, l'âge qu'il a le jour de la dite compétition.

Concernant la mise à jour du règlement, les points suivants ont été entérinés par le collège national d'arbitrage, animé par Michel RENARD :

➔ Tir à 4 M : le diamètre de la flèche ne doit pas dépasser 6,7 mm.

➔ Concernant le Monotype, au regard des caractéristiques des arbalètes du marché, autorisées par l'annexe 1 (liste des arbalètes) du règlement : le diamètre de la flèche ne doit pas dépasser 6,7 mm, et sa longueur 1,5 m. La longueur du ou des différentes parties du guide flèche (tête, fût, crosse) doit être inférieure ou égale à 20 cm.

Michel met à jour le règlement, et nous transmet une nouvelle version, datée de septembre 2011. Les modifications par rapport à la version 2010 seront surlignées en jaune.

Les participants approuvent à l'unanimité ces propositions de mises à jour du règlement.

Bruno BOZON revient sur la formation des Initiateurs et évoque une situation particulière en région RABA, sur ANNECY précisément. Son départ en région PACA (il est le seul Initiateur dans ce club), risque de faire fermer la section TIR. Le candidat Initiateur qu'il a formé dans ce club pour qu'il puisse prendre sa suite en tant qu'encadrant de la section TIR, et maintenir ainsi la section, a passé avec succès toutes les épreuves sauf une. Il lui reste l'entretien avec le jury et notamment avec le référent régional en Tir, l'EF2. Il semble que l'EF2 régional, qui fait partie du Collège National des Instructeurs, refuse de faire passer cet entretien, dans l'attente de la résolution d'un différent, sur un autre sujet avec une instance fédérale régionale. Il est demandé au Président de la Commission Nationale de contacter l'EF2 de la région RABA pour lui demander de ne pas mélanger les deux sujets, et de penser au bon développement de la discipline, qui fait partie de ses attributions.

Dans l'hypothèse d'une situation « inextricable » néfaste à l'image de la discipline dans la région, Jean-Gilles demandera à Serge ZERROUKI, EF1 en région BRETAGNE, et candidat EF2, d'avoir un entretien par téléphone avec le candidat Initiateur, pour vérifier les acquis de ce dernier et valider ainsi son diplôme.

Cette proposition du Président de la Commission Nationale retient l'agrément des participants.

Proposition de nominations d'arbitres Nationaux :

Michel RENARD, responsable du Collège National d'Arbitrage propose à la Commission Nationale, de soumettre à l'approbation du Comité Directeur national, la nomination en tant qu'Arbitre National de Philippe DEPOORTERE et de Jacques Olivier SIMON.

Cette proposition, soumise aux votes des Présidents de Commissions Régionales, est adoptée à l'unanimité. La Commission Nationale proposera donc au CDN de les nommer Arbitres Nationaux.

Proposition de nominations d'Arbitres régionaux :

Michel RENARD propose de nommer Arbitres régionaux Jean Max FOLLET, Stéphanie DIDIER et Christophe LANNOY.

Cette proposition, soumise aux votes des Présidents de Commissions Nationales présents, est adoptée à l'unanimité.

Michel RENARD rappelle la nécessité de suivre le protocole téléchargeable sur le site fédéral pour les passages AR et AN et d'envoyer les dossiers au collège national d'arbitrage.

Le sujet de l'encadrement de la découverte du Tir Subaquatique est évoqué lors de la réunion, avec les responsabilités qui peuvent en découler.

Il est rappelé par la Commission nationale de Tir Subaquatique, que si l'action de découverte de la discipline du Tir sur Cible subaquatique, de façon ludique, c'est à dire avec arbalète sécurisée (flèche non perforante), peut être assurée par un encadrant diplômé d'une autre discipline subaquatique, cette même découverte de la discipline, dès lors que l'activité est menée avec une arbalète non sécurisée, c'est à dire avec des flèches perforantes, doit être obligatoirement assurée par un encadrant de Tir sur Cible, titulaire d'un diplôme d'Initiateur fédéral au minimum. Tout autre position doit être soumise pour validation au CDN, et notamment aux Commissions Juridique et Médicale.

Point 12 : TIR JEUNES :

Jean-Gilles fait lecture aux présents du rapport de Serge ZERROUKI, rapport qui leur a été adressé. Le Président remercie le Chargé de Mission pour son investissement et pour toutes ses réalisations. Jean-Gilles remercie également Christophe MARTINEL pour son implication forte.

Point 13 : Salon de la Plongée :

Il se déroulera les 13, 14, 15 et 16 janvier 2012. L'organisation de l'activité TIR en est confiée comme chaque année à la Commissions régionale IDF Picardie. Jean-Gilles prévoit de passer au salon le samedi 14 janvier, Michel RENARD le 13.

Point 14 : les passerelles de prérogatives entre discipline :

Ce dossier est à faire avancer de concert avec les autres disciplines.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Gilles YVER demande à Michel RENARD de faire une formation de juges arbitres le samedi 03 décembre après midi, veille de la compétition du 4 décembre à TOURS. Il a pour cela un budget de 200 euros.

N'ayant plus d'autres sujets à l'ordre du jour, ni de questions, le Président lève la séance à 18 h 10.

Le président

Jean Gilles YVER